

L'action de Nantes Métropole

L'éco-stationnement s'appelle P+R !

Écolos dans le cœur d'agglomération, les transports en commun prennent le relais de votre auto. Un titre TAN suffit pour vous ouvrir les portes des parcs relais P+R et de la ville !

En accès libre ou contrôlé, **choisissez le parc relais qui vous convient parmi les 38 P+R de l'agglomération.** Et continuez votre trajet sans stress en tramway, BusWay, Navibus et même TER...

➡ Depuis la création de Nantes Métropole en 2001, **le nombre de places en P+R a plus que doublé** pour dépasser en janvier 2009 le cap des 5700 places.



Le meilleur moyen pour se simplifier la vie.

Munis d'un titre de transport de la TAN, garez-vous gratuitement dans un P+R avant de prendre le tramway, le BusWay, le TER, ou le Navibus. Nantes Métropole dispose de 38 P+R, offrant environ 5 700 places.

En pratique...

- ➡ **TAN**
Tél. : 0 810 444 444 (prix d'un appel local)
www.tan.fr
- ➡ **TER**
http://www.ter-sncf.com/pays_de_la_loire/
- ➡ **Destinéo**
www.destineo.fr
- ➡ **Métrocéane**
www.metroceane.fr

Toute l'info de Nantes Métropole
www.nantesmetropole.fr

Transports
écoGeste n°305

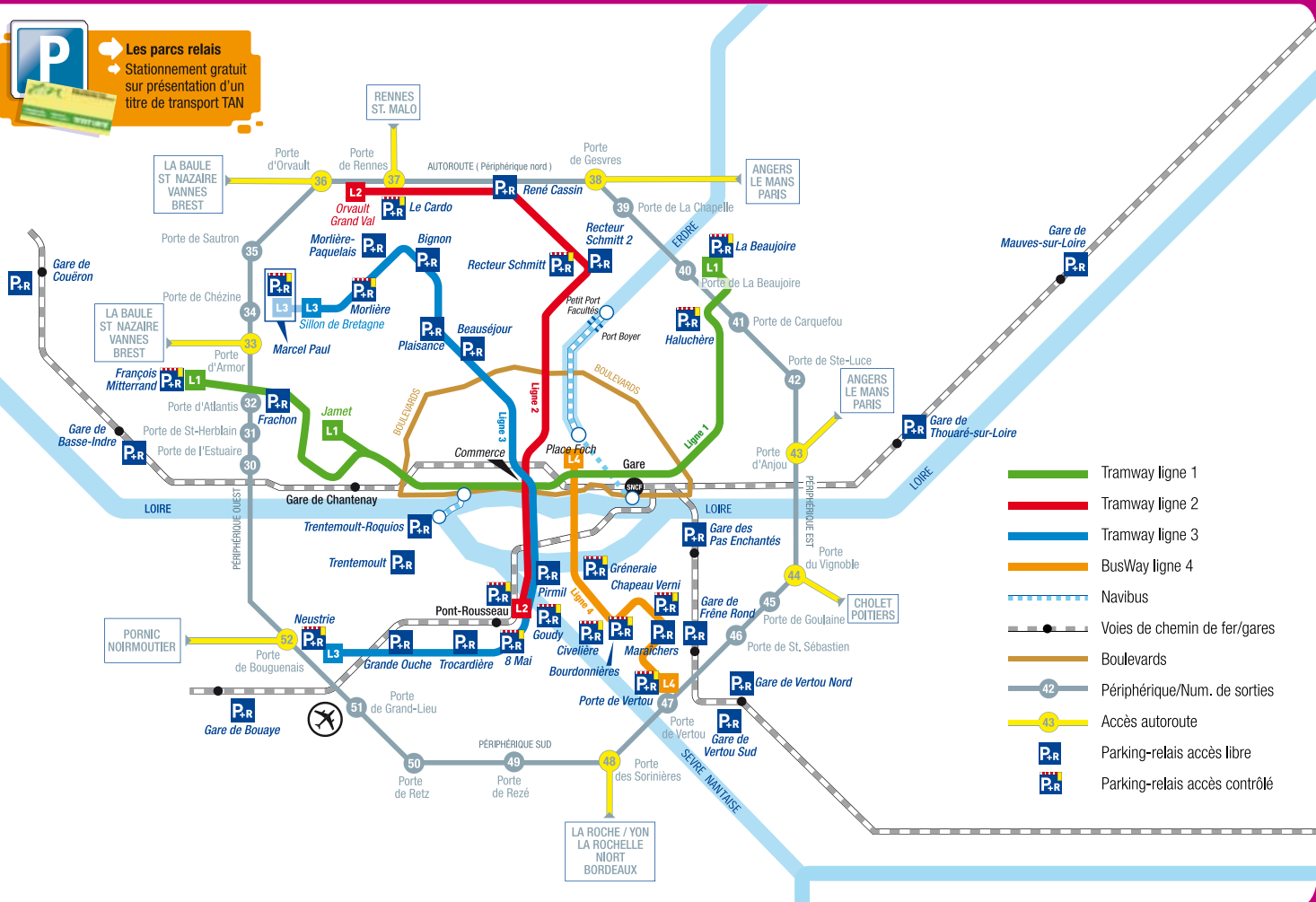
Quand le parking prend le relais

Il vous simplifie la vie !

Direction de la communication Nantes Métropole. 305-047001-2009. Infographie : l'élé.

Les 38 parcs relais de l'agglomération nantaise

Les parcs relais
 Stationnement gratuit sur présentation d'un titre de transport TAN



- Tramway ligne 1
- Tramway ligne 2
- Tramway ligne 3
- BusWay ligne 4
- Navibus
- Voies de chemin de fer/gares
- Boulevards
- Périphérique/Num. de sorties
- Accès autoroute
- Parking-relais accès libre
- Parking-relais accès contrôlé

Transports // écoGeste n°305 // Quand le parking prend le relais

Trucs & astuces

- 1 **Les trains aussi ont leur P+R !** En accord avec la SNCF, un titre TAN permet d'utiliser les lignes TER de l'agglomération et les parc-relais des gares.
- 2 **Les totems vous parlent :** les P+R en accès contrôlé affichent le nombre de places libres pour mieux vous guider.
- 3 **N'hésitez pas à vous arrêter au premier P+R que vous rencontrez :** vous êtes à 20 minutes maximum de l'hypercentre !
- 4 **Plus de sécurité dans les P+R** en accès contrôlé grâce au gardiennage ou à la vidéosurveillance, de 6 h à 22 h.
- 5 **Rendez-vous au P+R à vélo !** Plusieurs parcs-relais sont équipés pour le stationnement des deux-roues.

Des solutions combinées à volonté

